



RESERVATION REPAS – KERMESSE 2022

Dans un souci de **gain de temps et de fluidité du service**, nous avons le plaisir de vous proposer la **réservation des repas et / ou des cartes de jeux** pour la Kermesse du SAMEDI 25 JUIN 2022

Pour ce faire :

Remplissez le bulletin ci-dessous, accompagné le de votre règlement et adressez-nous le tout dans **une enveloppe bien fermée**,

soit par l'intermédiaire de **l'école**, ou en le déposant à la **mairie, au plus tard le 17 juin**

soit **aux permanences** tenues par les Amis de l'école des **dimanches 12 et 19 juin** de 10h à 12h30 **sur le marché** :

Toutes les réservations prises en compte, vous seront confirmées par SMS ou mail au plus tard le 19 juin.

En cas de non confirmation, veuillez-vous rapprocher de l'association à lesamisdelecoledebouafle@gmail.com

Les tickets repas vous seront remis le jour de la Kermesse (à partir de 11h30).

Chrystelle, Présidente de l'Association des Amis de l'Ecole.

*** merci d'écrire très lisiblement votre email pour recevoir la confirmation**

BON DE COMMANDE KERMESSE 2022

Nom : _____

Prénom: _____

Numéro de tél. pour confirmation (obligatoire) : _____

Adresse mail pour la confirmation (obligatoire) : _____

Mode de paiement : Chèque à l'ordre des Amis de l'école de Bouafle

Espèces

Commande ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué.

	Prix	Nombre	TOTAL
REPAS			
Les PLATS			
POULET Mariné (1/4) / FRITES	6 €		
SAUCISSE ** (x 2) / FRITES	6 €		
MERGUEZ ** (x 2) / FRITES	6 €		
FRITES (seule)	2 €		
Les DESSERT			
Dessert (gâteau/crêpe au sucre)	1 €		
Dessert (crêpe au Nutella)	1,50 €		
BOISSONS			
1 ^{ère} Boisson sans alcool au verre (verre consigné inclus*)	2€		
1 ^{ère} Bière pression (verre consigné inclus*)	4 €		
JEUX			
CARTE DE JEUX KERMESSE (1 carte = 10 parties)	10€		
MONTANT TOTAL DU REGLEMENT			

(*) la consigne de 1 € sera restituée en échange du verre et du ticket consigné. Mais vous pouvez aussi le garder en souvenir.

(**) sans porc

A REMETTRE ACCOMPAGNE DU REGLEMENT AUX PERMANENCES SUR LE MARCHE OU A LA MAIRIE OU AUL'ECOLE